



**DELABLI – DIVISION DELPIERRE**  
Rue St Exupéry- D2A Nantes Atlantique  
44860 ST AIGNAN DE GRAND LIEU

Saint Aignan de Grand Lieu le 28 septembre 2017

**PREFECTURE de LOIRE ATLANTIQUE**  
**Bureau de l'Environnement**  
**et des Installations Classées**  
Cedex 1  
6 quai Ceineray  
44000 – NANTES

*A l'attention de Madame La Préfète de Loire Atlantique*

Dossier suivi par Claire CHAUVET

Objet : Engagement à assumer les frais de procédures

Madame La Préfète

Je soussigné, Dorig LE FLOCH, Directeur de la l'usine DELABLI – DIVISION DELPIERRE à St Aignan de Grandlieu, m'engage à payer :

**1) pour l'enquête publique :**

- les indemnités du commissaire enquêteur (Article L.123-14 du Code de l'Environnement),
- le montant des frais relatifs à l'impression d'affiches annonçant l'enquête publique et à la publication dans la presse locale de l'avis d'enquête (Articles R.512-15 et R.512-39 du Code de l'Environnement).

**2) lors de la délivrance de l'Arrêté d'autorisation d'exploiter :**

- le montant des frais relatifs à la publication dans la presse locale de l'Arrêté d'autorisation d'exploiter (Article R.512-39 du Code de l'Environnement),
- la taxe perçue en application de la loi du 29 décembre 1999 (Article 7-11 et III) qui remplace depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2000 l'Article 17 de la loi du 19 juillet 1976 abrogée par l'Ordonnance du 18 septembre 2000).

**3) au cours du fonctionnement de l'installation :**

- la redevance annuelle perçue en application de l'Article L.151-1 du Code de l'Environnement (qui fait référence à l'Article 266 sexies et septies du Code des Douanes),
- le montant des frais relatifs à la publication dans la presse locale des Arrêtés Préfectoraux complémentaires (Article R.512-39 du Code de l'Environnement).



**DELABLI – DIVISION DELPIERRE**  
Rue St Exupéry- D2A Nantes Atlantique  
44860 ST AIGNAN DE GRAND LIEU

pour le dossier de demande d'actualisation d'autorisation d'exploiter au titre des Installations Classées déposé sur le territoire communal de St Aignan de Grandlieu.

Veillez agréer, Madame La Préfète, mes sincères salutations.

Le Directeur  
Dorig LE FLOCH

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dorig LE FLOCH', written over a horizontal line.